

**Concours scolaire.**— *Le Canada-français*, de St-Jean d'Iberville, a eu l'heureuse idée d'organiser un concours scolaire entre les enfants des écoles du comté d'Iberville. Celui qui arrivera le premier dans le concours recevra \$40 ; le deuxième \$25, le troisième \$10.

MM. P. Demers et P. Roy, députés du comté ont souscrit chacun \$25 pour ce concours. Voilà un bel exemple à suivre.

**Le recensement.**— Le bureau du recensement à Ottawa, annonce que la population totale de la province de Québec est comme suit :

	1891	1901
Population totale.....	1,488,535	1,645,572
Population française .....	1,186,346	1,307,980
Augmentation de la population totale.....		157,037
Augmentation de la population française .....		121,634

Il manque encore quelques rapports des parties éloignées de la province.

### Constructions scolaires

A plusieurs reprises déjà, *L'Enseignement Primaire* a parlé des constructions scolaires. Nous avons même publié, naguère, une série de plans conformes aux données pédagogiques et aux règles de l'hygiène.

Depuis quelques années, un grand progrès s'est accompli en matière d'aménagement scolaire, mais, hélas ! il reste encore beaucoup à faire.

Une des grandes difficultés qui se présentent aux municipalités et aux communautés, c'est le choix des entrepreneurs qui devront construire l'école, le couvent ou le collège.

Aujourd'hui, nous prenons la liberté d'annoncer quatre des plus importantes maisons de Québec, parmi celles que dirigent des entrepreneurs. Pour la *charpenterie* et la *menuiserie*, nous recommandons M. F. DE VARENNES, rue St. Olivier ; pour la *plomberie, ventilation, éclairage*, (au gaz et à l'électricité), système de chauffage, VANDRY & MATTE, coin des rues St-Jean et d'Youville ; pour *peinturage et décorations* (tapisserie dorure, bronze, vitrage, peinture à fresque, miroirs), J. GAUTHIER & FRÈRE, 292, rue St-Joseph ; pour la maçonnerie (pierre ou brique), EMILE COTÉ, 360, rue Richelieu.

Ces quatre entrepreneurs sont parfaitement connus, et ils jouissent d'une excellente renommée comme ouvriers ainsi que d'un crédit considérable comme hommes d'affaires.

### L'Union Franco-Canadienne

ASSOCIATION CATHOLIQUE ET NATIONALE. — ASSURANCE POPULAIRE À TAUX FIXES.

Constituée légalement et enregistrée selon les Statuts refondus de la province de Québec, article 3096 et 3097. Approuvée, au point de vue moral, religieux et patriotique, par tous NN. SS. les archevêques et évêques du Canada français ; au point de vue financier, par un grand nombre de laïques éminents.

*Président-Général* : M. L.-G. Robillard, ex-inspecteur d'écoles.

M. Gustave Lamothe, avocat C. R., conseiller légal.

*Avantages offerts par l'Union franco-canadienne* ;— Rentes viagères. Secours durant la maladie. Bénéfices au décès.

Plus de onze mille (11.000) membres recrutés et près de \$20.000 de capital accumulé dans la seule Section des Rentes viagères, au cours de la première année d'opérations.

Siège social : Edifice de *La Presse*, 59, rue Saint-Jacques, Montréal.

Tel. Bell Main 2704

Tel. Marchands 329

B. P. 2194.

Agence à Québec : M. Ed. Boily, 40, rue Sainte-Marguerite, Saint-Roch.